

INFOS Mairie

5 mai 2014

Chers habitants

Le Conseil Municipal nouvellement élu s'est réuni le 4 Avril.

Il a été procédé à l'élection du Maire, Mr J.C. Vallier, et des deux adjoints, Mr Jean-Pierre Gauthier, premier adjoint, et Mme Carole Caserta, seconde adjointe.

Il a été mis en place une Commission Municipale, chargée des finances communales, dont J.P. Gauthier a la charge, aidé de Carole Caserta ; Nancy Fabre et Baptiste Vialet en sont membres.

Le budget primitif 2014 a monopolisé les énergies des membres de la Commission. Ils devaient le préparer afin qu'il soit présenté et adopté avant la fin du mois d'Avril. Le Maire a participé à plusieurs réunions de « calage » de ce budget, validé par le Comptable du Trésor à Serres le 23 Avril, et examiné puis voté par le Conseil Municipal le 25 Avril. Mme Nadine Barthélemy a considérablement aidé à l'élaboration du document définitif et l'équipe municipale lui renouvelle ses très vifs remerciements.

Lors de la seconde réunion du 25 Avril, le Conseil a commencé à mettre en place diverses autres commissions composées exclusivement de membres du Conseil Municipal, et des Comités Consultatifs, auxquels des habitants de la Commune non élus peuvent participer.

Ainsi, un Comité « Bois et Forêts », avec Sylvain Kortz (titulaire) et Alain Pascal (Suppléant), auquel participeront Laetitia Schneyder, Jean Fontana et Jean-Luc Bauchau.

Un Comité Eau et Assainissement avec Baptiste Vialet (Titulaire) et Alain Pascal (Suppléant), Philippe Pargade et Dany Muret comme membres associés.

Un Comité consultatif sera mis en place prochainement, concernant les problèmes des agriculteurs, lesquels seront consultés préalablement.

Il a été voté à l'unanimité, l'embauche du remplaçant de Mr Jean-Pierre Blache, appelé à faire valoir ses droits à la retraite et qui quittera son poste fin septembre 2014.

C'est Mr Patrick Bouteille qui lui succédera et qui prendra ses fonctions début septembre afin d'assurer un mois de recouvrement d'activité entre les deux employés techniques.

Un groupe de travail a également été mis en place concernant le lotissement « Chante-Duc ». L'objet est de modifier rapidement le règlement actuel qui pourrait freiner la vente des lots, en le remplaçant par un règlement moins contraignant. D'autres aménagements destinés à faciliter la vente des lots de terrain seront étudiés et votés prochainement.

Informations diverses:

Études et travaux :

Les études concernant les chutes éventuelles de blocs de rochers, lancées par la municipalité précédente, ne sont pas terminées. Un rapport est en cours de rédaction, qui rendra compte des risques possibles pour la maison « Bonnefoy » située sur la route de Durbon. La seconde étude concernant La Rochette aura lieu fin Mai, le rapport correspondant sera communiqué dans le courant de l'été.

Le pont qui permet l'accès à Vaunières donne des signes de dégradation qui inquiète le responsable technique Mr Bermond. Un premier devis va être demandé, pour une estimation du coût des travaux nécessaires à sa remise en état. Il faudra probablement faire appel à un bureau d'études pour préciser l'ampleur exacte de la réparation de cet ouvrage indispensable aux habitants de Vaunières.

Manifestations:

Le 8 mai prochain, à 11h30, il sera procédé au dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune, pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. L'équipe municipale sera heureuse d'accueillir les habitants pour un apéritif qui sera offert dans la cour de la Mairie si le temps le permet, ou en salle des Conseils en cas d'intempéries.

La Chorale du Haut-Buëch donnera un concert dans l'Église du village, le 17 Mai prochain en soirée. Une cinquantaine de choristes venant d'Eguilles participeront à ce concert, des affiches préciseront dans les jours qui viennent le programme de cette soirée musicale.

Le 23 mai prochain, les Créations du Bôchaine fêtent leurs 20 ans, à cette occasion un apéritif sera offert à 11 heures par les producteurs associés.

Un raid VTT est prévu pour le week-end de l'Ascension. De nombreuses communes du Haut-Buëch sont mises à contribution pour assurer le bon déroulement de ce raid. Dans la commune, les sportifs vont arriver du col de Vaunières, et descendre par l'ancien chemin muletier qui relie Vaunières au hameau des Oches. Philippe Pargade a proposé de faire une reconnaissance de cette partie du trajet qui lui est apparue en certains endroits particulièrement dangereuse pour les compétiteurs. Les organisateurs du raid ont convenu suite aux remarques de mettre en place dans les passages à haut risque des commissaires de leur organisation qui exigeront des sportifs de franchir à pied les passages délicats. Aux dires des organisateurs responsables, cette décision devrait permettre d'éviter de graves accidents lors de cette compétition.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'église du village et à l'Écomusée, ne pourra se faire qu'après accord préalable de la mairie (ouverture du secrétariat : lundi, mercredi, vendredi). Chaque visiteur ou groupe, sera accompagné d'un membre de l'équipe municipale.

Prochainement, après les Saints de Glace, les jardinières communales seront refleuries par Carole Caserta et Jacki Bérard, avec l'aide de quelques habitants volontaires.

Cet ensemble d'informations ne se substitue pas à l'Echo du Bôchaine, dont le prochain numéro sera diffusé dans la première quinzaine de Juillet.

L'équipe municipale chargée de la communication.